

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 48 (1910)
Heft: 29

Artikel: Oh ! Le chic !
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-206989>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LO VILHIO CATSIMO

Vo l'ai z'u recordâ eili vilhio catsimo qu'on avâi lè z'autro iâdzo, iò l'ai avâi lè *Demandes* et lè *Réponses*. Lo failâi savâi per tieur, à tsavon, po sailli de l'écoula. Ein avâi que pouâvant lo récitâ ein dévant, ein derrâ, à la recouletta, quemet que sâi : ein savant atant que lo menistre, du la *Création* tant qu'à *Amen*, que sè trovâve dan tot à la fin dau lâvro. L'è veré qu'on no z'eimpliâve pas la tita avoué dai moui de commerce quemet fant ora, que fant recordâ âi bouibo on' eimpliatrâie d'affère, que vignant on bocon tadié. No, on avâi lo catsimo et l'ètâi quasu tot. Iò que sâi qu'on no demandâve oquie, on pouâve repondre sein quequelhî, na pas lè dzouveno d'ora quequelhiant dza dévant d'ître bin adràî fè.

Et à la vesita, lo menistre no demandâve su eili catsimo ein chauteint on bocon cè, onna demanda lè, po couchî no fère à trompâ, ma, pas moyan : failâi no z'ouère :

- Qui est-ce qui a créé le monde ?
- C'est Dieu.
- Que fit-il ensuite ?
- Il le vendit à Potiphar.
- Qui épousa-t-il ?
- Ruth, la Moabite.
- Quelle parole prononça-t-il alors ?
- Dans l'angoisse de son cœur, il dit : « J'ai soif. »
- Que répondit celle-ci ?
- Elle lui dit : « Bois, et je donnerai aussi à boire à tes chameaux. »
- Qu'arriva-t-il, après cela ?
- Il planta la vigne et s'enivra.
- Et dinse onn'hâora doureint.
- Allâi-la ora oure dai vesite quemet eliaaque de noutron teimps.

MARG A LOUIS.

Un désir. — Riri a déjà mangé deux gâteaux à son goûter.

— Un de plus te donnerait une indigestion, lui dit sa mère.

Riri soupire; puis, après un court silence :

— ... Maman... je voudrais bien avoir une indigestion.

Le mieux est l'ennemi du bien. — Une maman regarde les cahiers de sa fillette.

— Mais, dis-moi, Gertrude, autrefois la maîtresse mettait toujours sur tes devoirs *bien* ou même *très bien*; maintenant il y a toujours *assez bien*. Tu te négliges.

— Mais non, maman. Du moment que la maîtresse met *assez bien*, c'est qu'il n'y a pas besoin de faire mieux.

AUBONNE-GENÈVE

EN 1871, un incendie important éclata à Genève, qui demanda du secours à tout le littoral.

La pompe d'Aubonne, comme beaucoup d'autres pompes du littoral, se rendit sur les lieux.

Quelques jours plus tard, les autorités de Genève, demandant la note, la Municipalité d'Aubonne répondit qu'entre « combourgeois » on se devait aide et secours.

Quatre ans après, en 1875, le canton de Genève fut ravagé par la grêle. On fit à Aubonne une collecte pour les « combourgeois » éprouvés.

Dès lors on ne manqua jamais de rappeler un traité de combourgeoisie conclu entre Genève et Aubonne au XVI^e siècle.

Si donc nous ne faisons erreur, Aubonne serait, en Suisse, la première ville qui ait signé avec Genève un traité de combourgeoisie.

Voici, à ce sujet, quelques détails intéressants, extraits des documents relatifs à l'histoire du Pays de Vaud, dès 1293 à 1750, sans nom d'au-

teur (Genève, Manget et Cherbuliez, édit. 1817).

Le registre du Conseil de Genève, en date du 18 juin 1510, porte que « les franchises de Genève servent aux bourgeois d'Aubonne comme à ceux de Genève. »

On y lit, en date du 19 octobre 1526 :

« Ceux d'Aubonne forçant nos bourgeois de payer chez eux des péages contre l'usage et le pacte de bourgeoisie, on leur écrit qu'ils aient à se désister d'une telle exaction parce qu'autrement nous serons obligés d'agir contre eux par la voie du droit. »

Le 6 septembre 1622 :

« Le Conseil de Genève décide que l'on n'exigerait aucun pontonnage des bourgeois d'Aubonne voulant qu'ils jouissent à Genève des mêmes privilèges qu'auparavant. »

En revanche, le lundi 10 janvier 1625 :

« M. le premier syndic Colladon a représenté que les habitants d'Aubonne se sont plaints qu'on les faisait payer des pontonnages encore qu'ils soient combourgeois de cette ville, suppliant d'être déchargés et déclarés exempts comme ils promettent de rendre ceux de cette ville, pour le pontonnage qui est dû pour l'entretennement du pont d'Aubonne. Arrêté de faire réponse au sieur baron du dit lieu *Mayerne* qui en a porté la parole que nous ne pouvons avoir aucun égard à la dite combourgeoisie, vu que nous sommes combourgeois de Berne leurs seigneurs et supérieurs. »

On lit de même dans les registres procès-verbaux du Conseil de ville d'Aubonne :

Du 1 Décembre 1593.

« Natanael Morin prie lexempter de son habitation¹, étant bourgeois de Genève.

Ordonne que faisant paroître (preuve) quil soit bourgeois de Genève, il en sera exempt. »

Du 26 novembre 1626.

« Noble Isaac Vilain² s'est présenté, exposant que feu son père estoit bourgeois de Genève et que les bourgeois de Genève sont combourgeois d'yci et ceux de ce lieu aussi combourgeois du dit Genève et que cela est usité présent, Icelly a été advoué et retenu du nombre des bourgeois, en ayant presté le serment et contribuera en toute chose ainsi et à forme des anciens bourgeois. »

... Et plus tard, en octobre 1690, la ville d'Aubonne fait couper dans ses forêts de montagne : 400 palissades (gros piquets de sapin) qu'elle expédie à titre gratuit à messieurs de Genève, ... mais on ne dit pas si c'est à titre de combourgeois.

SAUVÉE

L'HISTOIRE est arrivée à une sommité médicale.

Une jeune femme anémique et nerveuse avait consulté, pour son mal, un grand nombre de médecins qui tous avaient vu leur science échouer devant la ténacité de cette anémie. Le professeur ^{***}, en désespoir de cause et après avoir étudié le caractère de sa nouvelle cliente, formule gravement la prescription suivante :

« Absorber tous les matins un verre d'eau pure, prendre une heure après une grande tasse d'infusion de camomille, faire ensuite une promenade au grand air de deux heures, rentrer et se reposer une demi-heure, et boire de nouveau un verre d'eau. »

La cliente se conforma à cette prescription et, au bout de quelques jours, un mieux sensible se faisait déjà sentir.

Mais un beau jour la cliente arriva en coup de vent chez le praticien, les traits bouleversés, tout effarée et en larmes :

¹ L'habitation était la finance annuelle à payer à la ville par les habitants non bourgeois.

² Isaac Vilain était fils de François Vilain, possesseur de la baronnie d'Aubonne, dès le 12 décembre 1592 jusqu'en 1615.

— Docteur, j'allais beaucoup mieux; mais aujourd'hui, j'ai bien pris ce matin mon verre d'eau, mon infusion de camomille, j'ai fait ma promenade, mais j'ai oublié mon second verre d'eau avant de me mettre à table. Aussi je souffre atrocement, et je sens que tout le mieux gagné est perdu.

Le médecin se prend la tête à deux mains, réfléchit une minute, et d'une voix solennelle : — Ma chère enfant, ceci est grave en effet, mais le mal est réparable, puisqu'il n'y a que deux heures de perdues; rentrez bien vite chez vous et prenez, à la façon du docteur Purgon, le second verre d'eau, car il faut toujours que la camomille soit entre deux eaux.

La malade rentra chez elle plus rassurée, observa scrupuleusement l'indication de son médecin, et fut de suite soulagée.

Depuis, elle prit scrupuleusement ses verres d'eau et vit très rapidement son anémie disparaître pour toujours.

On voit que le remède est facile et qu'il est souvent aisé de réparer ses fautes.

LA SUISSE!

On nous adresse le sonnet suivant, composé à l'occasion de la Fête française de dimanche dernier, à laquelle assistait la Fanfare de Valence.

Toast-sonnet.

Français de Lausanne et Valence,
Je porte mon toast au Drapeau
Qui sur nos têtes se balance
Et ma voix en vous trouve écho.

Car chacun dans cette assistance
N'ignore pas qu'il leva haut
Pour nous aux jours de défaillance
Sa blanche croix. Donc il nous faut

Transmettre à nos fils, à la France,
D'une ardente reconnaissance
L'immortel et pieux dépôt.

Vive la Suisse hospitalière
Au cœur plus grand que la frontière
Et que l'aimer soit notre lot.

J.-M. GRUBIS.

OH! LE CHIC!

LE « chic », voilà certes un mot qui ne chôme pas dans notre vie moderne. Quand on a dit de quelqu'un « qu'il a du chic », on a tout dit. Et si c'est d'une femme, c'est pour le coup qu'il n'y a plus rien à ajouter.

Une femme, parfaitement nulle au physique et au moral, dont on a dit : « Elle a du chic! » occupe une grande place dans la société; ceux qui aspirent à l'honneur de lui ressembler, écrit un chroniqueur, n'ont qu'à copier ses mots, ses robes et ses allures; à montrer leurs mollets au lawn-tennis, à tenir la main des hommes en leur disant : « Comment va, cher! »

Avec cela, on dira de vous, seriez-vous du chesse, que vous avez du « chic! » le « chic » remplaçant avantageusement la distinction dans cette époque-ci. Je demande si, dire d'une femme : elle a du « chic », est un compliment ou un blâme?

Et voici encore, à ce propos, ce qu'écrivait Gyp :

« Depuis une trentaine d'années, je crois, le mot *chic* est « entré » dans la langue française et je ne pensais pas que — même dans les pays les plus reculés — on pût se demander encore si ce mot « est un compliment ou une injure. » — Mais « une femme parfaitement nulle au physique et au moral » ne saurait, — à moi humble avis, — être *chic*.

» Elle pourrait l'être si elle était laide, ou même si elle était bête; elle ne le peut pas si elle est nulle, parce que la nullité exclut toute possibilité de chic.

» Je ne trouve pas que « jouer au tennis, même en montrant ses mollets » (ce qui est presque

inévitables), soit chose répréhensible ou qui empêche d'avoir du chic ; pas plus que la poignée de main aux hommes ; mais par exemple, la poignée de main accompagnée de : « Comment va, cher ? » me paraît immense ! *Comment va, cher !!!* Moi non plus, je ne suis pas du dernier bateau, car jamais je n'ai entendu parler de la sorte. Cela semble, au contraire (à ceux qui ne sont pas du dernier bateau), une façon de dire surannée et vulgaire, et on incline à croire que la femme qui s'exprime avec cette désinvolture « à côté », a été élevée dans une arrière-boutique, et a appris « la grande vie » dans Ponson du Terrail.

» Le chic ne remplace pas la distinction, il est autre chose. N'empêche qu'une femme ou un homme distingués peuvent être très chics sans cesser pour cela d'être distingués.

» Ce qui, avant tout, est indispensable pour avoir du chic, — avec ou sans distinction, — c'est une *personnalité*.

» Une personnalité bien nette, bien accentuée. Il faut ne pas ressembler au voisin ou à la voisine, et il faut aussi que la voisine ou le voisin ne puissent à aucun prix ressembler au « modèle » qu'ils admirent si fort.

» On doit être soi ; vraiment soi ; soi tout seul ; avec des qualités, des défauts, ou des manies bien à soi.

» Et, des « gens chics », les imitateurs copieront inutilement les habits, les robes, les appartements, les manières ou les tics, ils arriveront à être grotesques, mais chics?... jamais de la vie!!! »

Avis aux amateurs.

Les horreurs du calembour. — Ah ! si l'on pouvait déguster à jamais l'humanité de la déplorable manie du calembour ! Le plus sûr moyen est encore, croyons-nous, de lui en servir à toutes sauces et à satiété. Les plus mauvais, qui sont les plus nombreux, sont les meilleurs, comme remède, eût dit M. de la Palisse. Madame est servie !

— Savez-vous pourquoi vous pourriez être accusé de meurtre, si vous embrassiez une personne le jour de sa fête ?

— . ?...

— Parce que vous lui donneriez un baiser assassin (à sa Saint).

A la hausse. — Un indiscret demandait dernièrement à un actionnaire d'une entreprise en déconfiture ce qu'il pensait faire de ses titres.

— Il y a longtemps, répondit-il, que mes enfants me les demandent pour en faire des cerfs-volants.

— Eh bien, ajouta le premier, il faut les leur donner, c'est le seul moyen de les faire monter.

BONS VIVANTS

Les bons vivants aujourd'hui ne courent pas les rues. Et par bons vivants, nous n'entendons pas les « bambocheurs », les « noceurs », mais seulement les gens gais, plaisants, et prenant encore la vie du bon côté, comme le bon Rabelais, par exemple.

A ce propos, voici des vers écrits par de Thou, en l'honneur du jovial curé de Meudon.

L'ombre de Rabelais.

J'ai passé tout mon temps à rire
Mes écrits libres en font foi ;
Ils sont si plaisants qu'à les lire
On rira, même malgré soi.

La raison sérieuse ennuie,
Et rend amer nos plus beaux jours.
Que peut-on faire de la vie,
Sans rire et plaisanter toujours.

Ainsi Bacchus, dieu de la joie,
Qui régle toujours mon destin,
Jusqu'en l'autre monde m'envoie
De quoi dissiper mon chagrin.

Car de ma maison paternelle
Il vient de faire un cabaret,
Où tout plaisir se renouvelle
Entre le blanc et le clairnet.

Les jours de fête, on s'y régale,
On y rit du soir au matin ;
Dans le jardin et dans la salle,
Tout Chinon se trouve au festin.

Là, chacun dit sa chansonnette ;
Là, le plus sage est le plus fou,
Et danse au son de la musette
Les plus gais branles du Poitou.

La cave s'y trouve placée
Où fut jadis le cabinet ;
On n'y porte plus sa pensée
Qu'aux douceurs d'un vin frais et net.

Que si Pluton, que rien ne tente
Voulait se payer de raison,
Et permettre à mon ombre errante
De faire un tour en ma maison

Quelque prix que j'en puisse attendre,
Ce serait mon premier souhait
De la louer ou de la vendre
Pour l'usage que l'on en fait,

On sait que la maison de Rabelais, à Chinon, devint une taverne où l'on menait joyeuse vie.

Nous ne voulons pas par là donner ces vers comme guide, mais ils valent bien, certes, les sempiternelles jérémiades de certains poètes modernes. Qu'en pensez-vous ?

Roi des mers. — Un Anglais voyageant en Italie traversait une lagune. Il y trempa son doigt et le porta à sa bouche.

— Ah ! ah ! dit-il, l'eau est salée ! Donc ceci est à nous.

*

Ceci nous rappelle le mot d'un professeur qui avait à enseigner à ses élèves la géographie de l'Europe.

A la première leçon, passant en revue, sur la carte, les divers pays de l'Europe, il fit un rapide exposé du cours qu'il avait à donner durant l'année.

Arrivé à l'Italie, et après avoir évoqué le glorieux passé de Rome :

« L'Italie, vous le voyez, mes amis, ajouta-t-il, a la forme d'une botte dont la Sicile forme le pied. Entre la Sicile et la côte africaine, le fond de la mer est de nature très volcanique. Il n'est pas de jour qu'une éruption, un soulèvement, ne se produise. Une île nouvelle surgit à la surface des eaux.

» Un navire anglais est toujours aux aguets dans ces parages. Aussitôt après le soulèvement, le navire s'approche, le commandant débarque, il plante le drapeau sur la nouvelle terre et prend possession de celle-ci au nom de la très gracieuse reine Victoria, impératrice des Indes et des mers. (C'était sous le règne de Victoria).

» Le lendemain, continua le professeur, nouveau phénomène sismique, l'île s'effondra au fond des flots avec le drapeau britannique. Adieu, les Anglais, la boutique ! »

Pâturage banal. — Un journal de la Suisse allemande raconte l'histoire que voici, qui aurait eu pour théâtre une de nos petites villes vaudoises.

« Dans une des rues de la ville de ... d'habitude si propre, l'herbe se mit à pousser ces derniers temps à tel point qu'elle avait formé devant la maison de M. X., une véritable oasis. Celui-ci eut beau tempêter et réclamer, insérer même une annonce assez significative dans le journal local, rien n'y fit.

» A bout d'arguments, M. X. planta au beau milieu de la rue, un pieu. Il fit venir un chèvre en chair et en os, qu'il attachait au pieu, manda un photographe avec ordre de photographier le tableau et en envoya un exemplaire aux autorités compétentes.

» Le moyen doit lui avoir réussi, car lorsque

le lendemain matin de bonne heure M. X. mit le nez à la fenêtre pour voir le temps qu'il faisait, il trouva une équipe des ouvriers de la ville occupés à gratter et à râcler la mauvaise herbe jusqu'à ce qu'il n'en restât plus un vestige. »

Avant le combat. — C'était pendant la campagne du « Sonderbund ». Un soldat vaudois, cantonné sous les murs de Fribourg, envoyait, la veille de l'engagement décisif, quelques lignes à sa femme :

« Ma chère Fanchette, c'est un sabre dans une main et un pistolet dans l'autre que je t'écris, etc. »

Pénible insomnie. — A Dieu ne plaise que nous voulions raviver la question de l'Alsace-Lorraine. Ce n'est point d'ailleurs notre affaire. Mais le hasard nous remet sous la main un mot de Victor Hugo.

Quelques jours après l'annexion, il disait : « En prenant un morceau de sa chair à la France, M. de Bismark a troublé pour jamais la paix du monde ; il a créé l'insomnie de l'Europe ».

Les prophéties des poètes sont souvent sujettes à caution, mais il semble qu'en l'occurrence, le temps et les circonstances aient joliment donné raison à Victor Hugo.

No faut allé ! — Deux campagnards, le mari et la femme, attendent, dans une gare, le départ du train.

Ils s'approchent d'un distributeur automatique.

Le mari glisse une pièce de dix centimes dans la fente et tire le bouton du tiroir. Rien ne vient.

— T'ai bin de, Jules, què ne te falliâ pa fote massi avoué elia bourtia d'affèrè. L'est bin sû cein qu'on de : « on vol à l'américaine ».

— Kaise-te, Fanchette, te vâo derè : « on vol à la tire-lire ».

Un monsieur, qui a entendu ce dialogue, veut montrer à nos campagnards le fonctionnement de l'appareil.

Mais la paysanne tirant son mari par le pan de son habit : « Ecuta, Jules, no fau allé ; l'est praô por on iadzo. Maufla-te de cè monsu, l'est por sû dein la manigance ; no vollions pas no laissi pi engueusâ. »

Kursaal. — La dernière sonne. Ce soir et demain dimanche, en matinée (s'il pleut), et le soir, seront données les trois dernières représentations de la saison. Après, fermeture jusqu'en septembre.

Pour ces trois dernières, le programme est particulièrement attrayant. Avec 1300 mètres de vues nouvelles au Vitographe, *L'Enfant des troisièmes classes*, vaudeville-bouffe ; les Helmanys, acrobates jongleurs et leurs chiens dressés ; M. Ridon, chansonnettes nouvelles ; il faut mentionner : Herry Quill, le phénomène électrique. Herry Quill fait passer à travers son corps, dans différentes expériences, un courant électrique de 1800 à 50,000 volts, et fait foule d'expériences impressionnantes.

M. Quill est invulnérable aux effets de l'électricité ; aussi, la personne qui l'assiste dans ses expériences, est-elle obligée de mettre des gants en caoutchouc pour éviter d'être foudroyée.

MM. les docteurs, ingénieurs, électriciens sont invités à venir contrôler les expériences surprenantes de M. H. Quill.

Crème glace New-York. — Délayez une cuillerée à bouche de Maïzena dans un litre de lait, ajoutez beaucoup de vanille, et une demi-tasse de sucre en poudre ; faites cuire pendant 10 minutes en remuant constamment. Ajoutez trois œufs bien battus et une pincée de sel, mélangez bien le tout et passez au tamis. Quand cet appareil est refroidi, ajoutez un litre de crème au lait, mettez-le dans le congélateur. On peut ajouter à volonté un demi-litre de noix, bananes ou figues hachées finement.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie FATIO & GREC.